

Engagement des jeunes dans l'élaboration de politiques liées à la sécurité alimentaire et la nutrition

a) Insérer le titre de l'axe de travail thématique proposé

Engagement des jeunes dans l'élaboration de politiques liées à la sécurité alimentaire et la nutrition

b) Indiquer s'il s'agit d'une proposition conjointe (émanant de plusieurs Membres et Participants du CSA) ; ou si la proposition est soutenue par au moins 2 Etats membres de 2 régions et d'autres participants du CSA (inclure les noms et les coordonnées des promoteurs conjoints ou des défenseurs)

Liste des membres et participants du CSA soutenant cette proposition :

c) Préciser si l'axe de travail thématique proposé doit être associé à l'objectif stratégique 1.1 (discussions inclusives), à l'objectif stratégique 2.1 (orientations politiques mondiales) ou à une combinaison des deux

L'axe de travail entend contribuer à l'objectif stratégique 1.1 (discussions inclusives).

d) Décrire les motifs ayant motivé l'inclusion de l'axe de travail proposé, à partir des critères de priorité et en s'appuyant sur les principaux avantages comparatifs du CSA, comme décrit à l'Annexe B du Rapport de mise en œuvre de l'Evaluation du CSA

Il est essentiel d'engager les jeunes dans le processus d'élaboration de politiques liées à la SAN afin de garantir la conception de politiques appropriées visant à développer les capacités des jeunes, en matière d'éducation, d'emploi et d'inclusion, et que ces politiques soient efficaces.

La Symposium de la FAO sur l'innovation agricole au service des agriculteurs familiaux a reconnu de manière significative le rôle unique et le potentiel des jeunes dans l'innovation agricole en les déclarant gardiens de la Décennie des Nations Unies sur l'agriculture familiale. L'inclusivité a été reconnue comme un élément clé pour une innovation efficace, notamment à travers des politiques appropriées devant garantir que personne n'est laissé pour compte et la reconnaissance accrue des besoins des jeunes (et des femmes) ; il a été recommandé de les impliquer davantage dans les processus d'innovation.

Cependant, les besoins des jeunes peuvent être multiples et divers, selon la catégorie concernée (jeunes agriculteurs, jeunes entrepreneurs dans le domaine de la SAN, jeunes chercheurs, etc.).

Le CSA est en position d'apporter une contribution multidimensionnelle pour comprendre et formuler les options possibles s'offrant aux jeunes pour concevoir des environnements de la sécurité alimentaire et la nutrition. La première mesure pour faire en sorte que le CSA puisse apporter une contribution significative à cet égard devrait consister à recueillir les différentes voix des jeunes. A partir de là, comme deuxième étape, des mesures différentes et opérationnelles pourraient être recommandées.

Grâce à sa nature multipartite, le CSA peut offrir un espace unique pour recueillir les voix des jeunes.

La proposition consiste à prévoir une discussion substantielle et inclusive selon le format des réunions entre le Bureau et le Groupe consultatif pour aborder les modalités d'engagement des jeunes dans l'élaboration de politiques intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition ; les membres du Groupe consultatif seraient appelés à inviter les représentants des jeunes/du secteur des jeunes de leur catégorie respective, afin qu'ils partagent leurs perspectives sur le sujet, ou seront appelés à partager leurs expériences (les institutions financières pourraient par exemple partager des expériences sur des outils/facilités financières spécifiques et les investissements pour les jeunes).

Ceci représenterait le prolongement idéal de la manifestation spéciale de la 42e session du CSA « Enrichissement des connaissances, des compétences et des talents des jeunes au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition », dont l'objectif était de sensibiliser aux défis et aux enseignements tirés du renforcement des capacités de jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Cette manifestation a abouti à la rédaction d'une liste de contacts pouvant servir à constituer des réseaux d'organisations travaillant sur les questions relatives au renforcement des capacités des jeunes. Il serait important d'en

savoir plus sur le suivi qui en a été fait.

Ceci constituerait également un suivi concret des décisions de l'évaluation : « Le Bureau encouragera les membres du GC à renforcer leurs rôles de coordination, conformément au Règlement intérieur du CSA », et, s'agissant de l'interaction avec le GC, le Bureau pourrait envisager (entre autres éléments) d'« adresser des demandes claires au Groupe consultatif, selon que de besoin, afin qu'il apporte des contributions de fond » et d'« élaborer des ordres du jour plus stratégiques pour les réunions ».

- e) **Définir les résultats attendus et décrire comment ils contribueront à atteindre les Objectifs stratégiques et les cibles pertinentes pour la SAN du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

La jeunesse est un thème transversal aux ODD, et l'accent principal placé sur l'ODD2 qui caractérise l'activité du CSA contribuera à aborder de manière concrète le sujet depuis la perspective des défis pour la SAN, mais avec ses liens avec d'autres ODD et cibles.

Les débats de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif et les propositions concrètes qui seraient partagées devraient être résumés dans un résumé du Président, afin de permettre un éventuel suivi.

- f) **Indiquer quelles activités potentielles pourraient être envisagées après l'adoption du produit politique du CSA afin de promouvoir son utilisation et son application**

//

- g) **Préciser le budget estimatif, les ressources humaines et le calendrier**

Calendrier : a) Une réunion du Bureau et du Groupe consultatif en 2020.

- h) **Spécifier si l'élaboration d'un rapport du HLPE est prévue et sa contribution potentielle à l'axe de travail thématique proposé**

//